



séparation entre concubin et logement

Par **pichkette**, le **14/07/2011** à **08:33**

bonjour ,
je voudrais me séparer de mon concubin mais il ne veut pas quitter le logement. Le bail est à nos deux noms et nous voulons garder chacun le logement mais tout les meubles sont à moi et j'ai en charge les enfants donc comment puis je faire pour le déloger?
merci

Par **Domil**, le **14/07/2011** à **12:17**

C'est simple, vous ne pouvez pas.
Ni le bailleur, ni la justice n'a le droit de décider qui, de deux co-titulaires d'un bail doit rester ou partir.
Si vous ne voulez plus vivre avec et qu'il reste, vous devez partir (mais en restant solidaire des loyers même après votre départ, s'il y a clause de solidarité au bail)

Par **pichkette**, le **14/07/2011** à **19:23**

merci de votre réponse.cordialement